

Ils font l'actualité

Scission chez Falque & Associés et naissance de Vaughan

« **N**ous avons deux visions pour le développement du cabinet radicalement différentes », confie Bruno Courtine (photo). « Mes anciens associés ne souhaitaient pas grossir par des opérations de croissance externe, ni faire d'associations latérales directement. » L'associé spécialisé en droit social, dont l'équipe fonctionnait déjà en grande autonomie par rapport à l'autre centre de profit plus orienté droit des affaires, a donc décidé de quitter Falque & Associés pour lancer une nouvelle structure, baptisée Vaughan. Les accords de séparation ont été signés au 1^{er} mars et le nouveau cabinet a vu le jour ce mois-ci. Déjà, il compte six associés répartis principalement en deux pôles équilibrés : le corporate/droit boursier d'un côté et le droit social de l'autre. En corporate, deux associés : **Isabelle Smith Monnerville**, elle aussi partie de chez Falque, et **Vlad Popescot**, arrivé



chez Paul Hastings en septembre 2003, après plusieurs années chez Deloitte. En droit social, trois associés : **Bruno Courtine** et **Alexis Moisan**, tous deux transfuges de Falque, et **Benoît Girardin**, associé fondateur du cabinet Tribord Legal. Le tout complété par un département fiscal, dirigé par **Alain Jouan**, un ex-Deloitte qui exerçait lui aussi chez Paul Hastings depuis septembre 2003. Au total, le cabinet compte déjà quelque 25 avocats, dont la moitié environ sont issus de Falque & Associés. « Nous sommes un cabinet de droit des affaires à forte consonance sociale », indique Bruno Courtine. « Le point d'entrée chez le client sera souvent le droit du travail, mais nous ne voulons pas en rester là. Nous voulons pouvoir proposer à des clients qui le demandent une véritable plateforme juridique pour leurs opérations ».

Objectif affiché : atteindre une cinquantaine d'avocats d'ici deux ans. Et en élargissant le champ de compétences, au droit public prochainement si tout va bien, mais également au droit de la concurrence et au droit pénal.

À l'international, les associés disent « regarder plutôt vers l'Est que vers l'Ouest ». Des contacts ont déjà été établis en Chine. « L'idée de constituer des synergies avec des cabinets européens intéresse beaucoup les Chinois », note Bruno Courtine. « Nous souhaitons développer des partenariats à l'étranger avec des gens qui fonctionnent de la même manière que nous. » En France, le cabinet s'est aussi adjoint les services d'**Olivier Minguet**, un spécialiste de la mobilité internationale, ancien de chez PriceWaterhouseCoopers parti ensuite chez Coca Cola, et a recruté une avocate spécialisée dans les questions d'immigration, **Ann Cary-Dana**.

Quatre nouveaux associés chez Linklaters

Linklaters à Paris vient de coopter quatre nouveaux associés.

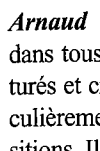


Agathe Soilleux, 32 ans, intervient dans les opérations de fusions et acquisitions, notamment offres publiques et opérations relevant du droit boursier. Elle a rejoint Linklaters en 1998.

Paul Lignières, 38 ans, intervient dans le domaine de la libéralisation/privatisation des services publics, la gouvernance des entreprises publiques, la réforme de l'État, la décentralisation, les PPP et les grands projets d'infrastructures. Il a rejoint Linklaters en 2003 pour y créer le département Droit public - Partenariats public-privé.



Simon Ratledge, 35 ans, *solicitor* auprès la Cour suprême d'Angleterre et du Pays de Galles, intervient en financement de projets et PPP. Il a rejoint Linklaters en 1994.



Arnaud Fromion, 34 ans, intervient dans tous types de financements structurés et crédits syndiqués et, plus particulièrement, les financements d'acquisitions. Il a rejoint Linklaters en 2001.



Leur nomination, effective au 1^{er} mai 2005, fait partie des 32 nouvelles nominations d'associés chez Linklaters dans le monde. Avec ces nouvelles élections, le bureau de Paris compte dorénavant 30 associés.

Deux nouveaux associés chez PDGB

PDGB vient de coopter deux nouveaux associés, Betty Toulemont et Roy Arakélian.

Titulaire d'un DEA Droit Fiscal, **Betty Toulemont** est spécialisée en fiscalité des entreprises. Elle intervient à ce titre en qualité de conseil, dans le cadre d'audits ou de contentieux fiscaux. Elle a intégré PDGB en 1999 pour renforcer l'équipe fiscale d'Hervé Zapf.

Titulaire d'un doctorat en droit et auteur d'une thèse intitulée *La notion de contrôle*, **Roy Arakélian** est spécialisé dans divers domaines du droit des sociétés, du droit commercial et notamment en matière d'opérations de fusions-acquisitions, de restructuration et d'opérations de capital risque. Il a exercé au sein du cabinet Sokolow, Dunaud, Mercadier & Carreras (devenu Sokolow, Carreras & Associés) avant de rejoindre PDGB en novembre 2003, en compagnie de Françoise Monod pour en renforcer le département *private equity*.

Télex

► **La semaine dernière le ministre de la Justice Dominique Perben a reçu son homologue chinois Zhang Fusen.** Une visite placée sous le signe de la coopération juridique et judiciaire franco-chinoise avec la signature, le 18 avril, d'un accord bilatéral d'entraide judiciaire en matière pénale. Dans le cadre de cette coopération, un magistrat français devrait être prochainement nommé au sein de l'Ambassade de France à Pékin.

► **EY Law change de nom et devient Ernst & Young Société d'avocats.** Cette nouvelle dénomination témoigne de la volonté du cabinet de revendiquer « avec fierté et très explicitement » son appartenance au réseau Ernst & Young, selon le comité de direction du cabinet.

► **Anne-Laurence Faroux vient d'être promue senior counsel au sein du département droit social d'Allen & Overy LLP.** Sa nomination prendra effet le 1^{er} mai. Avant de rejoindre Allen & Overy LLP en 2000 en qualité de collaboratrice, Anne-Laurence Faroux, spécialiste en droit social, a d'abord exercé au sein d'un cabinet français (Soland à Lille), franco-italien (Castaldi Mourre à Paris), puis international (Herbert Smith).